



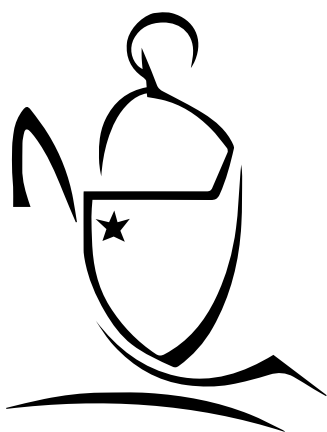
rue SCOLAIRE

6 SEMAINES DE TEST

Le temps de l'évaluation est venu.

En étroite collaboration avec la Police et les deux écoles, 1500 élèves (parents et grands-parents) ont testé ce dispositif durant 6 semaines.

Le temps est maintenant venu d'effectuer une grande évaluation citoyenne afin d'envisager la suite. À suivre...



BULLETIN COMMUNAL

■ MONT-SAINT-GUIBERT ■ CORBAIS ■ HÉVILLERS

www.mont-saint-guibert.be

 Commune de Mont-Saint-Guibert

LE COLLÈGE

Julien BREUER

Bourgmestre

Rue des Trois Burettes, 33

0471/44.92.98

julien.breuer@mont-saint-guibert.be

Gestion du personnel, Police, incendie, sécurité, étrangers, communication, cimetières, finances, nouvelles technologies, emploi, chômage, PME et commerces, développement économique, état civil.

Marie-Céline CHENOY

1^{ère} échevine

Rue Thomas, 11

0476/72.74.01

mc.chenoy@mont-saint-guibert.be

Sport, jeunesse, santé, enseignement, égalité des chances, bien-être animal.

Sophie DEHAUT

2^{ème} échevine

Rue du Perriqui, 15

0478/96.76.99

sophie.dehaut@mont-saint-guibert.be

Mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, environnement, participation citoyenne, petite enfance, logement, agriculture, cultes.

Patrick BOUCHÉ

3^{ème} échevin

Rue de la Houssière, 20

0491/20.90.99

patrick.bouche@mont-saint-guibert.be

Energie, espaces verts, travaux publics, voiries, patrimoine, monuments et sites.

Viviane MORTIER

4^{ème} échevine

Rue de Corbais, 163

0475/72.30.80

viviane.mortier@mont-saint-guibert.be

Fêtes et cérémonies, culture, troisième âge, tourisme, seniors, jumelage, associations patriotiques.

Françoise DUCHATEAU

Présidente du CPAS

Rue des Sablières 11

0478/92.20.87

francoise.duchateau@cpas-mont-saint-guibert.be

Affaires sociales, intégration sociale, personnes handicapées.

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Grand' Rue 39 à 1435 Mont-Saint-Guibert • 010/65.75.75 – info@mont-saint-guibert.be

Anna-Maria LIVOLSI

Directrice générale

anna-maria.livolsi@mont-saint-guibert.be

Jean-Victor DE GRAND RY

Directeur financier

jv.degrandry@mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Jeudi : 8h30 - 12h & 16h30 - 19h (population, cadre de vie)

Samedi : 10h - 12h (population)

LE CPAS

Grand' Rue, 39/1 - 1435 Mont-Saint-Guibert à l'arrière de l'Administration communale
010/65.75.32 - info@cpas-mont-saint-guibert.be

Frédéric LAERMANS

Directeur général

frederic.laermans@cpas-mont-saint-guibert.be

HEURES D'OUVERTURE

Lundi / Mardi / Mercredi : 8h30 - 12h & 13h - 16h

Jeudi : 8h30 - 12h

PERMANENCES SOCIALES

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h45 - 11h45 (ou sur rendez-vous)

Jeudi : 16h30 - 19h (sauf Juillet et Août)

PÉRIODIQUE OFFICIEL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE MONT-SAINT-GUIBERT

Éditeur responsable : Julien Breuer

Coordination rédactionnelle : Service communication / communication@mont-saint-guibert.be

Grand' Rue N°39 à 1435 Mont-Saint-Guibert

Réalisation : Eeyoo – Dorian Theys

Suivez-nous sur Facebook 

www.mont-saint-guibert.be

ÉDITO

LE CPAS

Tout d'abord, laissez-moi vous remercier pour votre confiance.

Grâce à vous, je suis devenue présidente du CPAS et grâce à toute une équipe et aux conseillers CPAS, je me sens à la bonne place et j'y suis bien.

Au sein du service social, il me plaît de souligner les qualités d'écoute, d'accueil, du souci du travail bien fait de nos assistantes sociales et de toute l'équipe.

La vie est semée d'imprévus, de moments de joie mais aussi d'embûches auxquels nous pouvons tous être, un jour, confrontés. C'est pourquoi, le CPAS a parmi ses missions de ne laisser personne au bord du chemin.

J'ai voulu, dès le début, dans la déclaration de politique sociale, remettre au centre la personne fragilisée en

préservant son intégrité, sa dignité et sortir de l'isolement les personnes seules :

- en cherchant, avec toute mon équipe, **les moyens** afin que chaque citoyen puisse vivre de façon décente.
- en améliorant **la mobilité** par le développement du taxi Social. Nous ferons, dans les mois qui viennent, appel à des bénévoles.
- en relançant « **La Récré des Aînés** » en synergie avec la commune.
- en proposant, très prochainement, un service de **repas à domicile**.

Pour conclure, je voulais vous dire...

- **disposer d'un logement d'urgence** était l'une de nos priorités... et nous l'avons fait. Le conseil du CPAS a voté l'achat d'un logement au centre du village.
- **au 45 Grand'Rue**, ça bouge enfin : des appartements sociaux verront

bientôt le jour. Ils seront gérés par l'IPB grâce à une convention d'emphytéose qui sera très prochainement signée.

- il ne faut pas oublier non plus notre volonté de poursuivre l'accueil des **candidats réfugiés... et la réinsertion socioprofessionnelle**.

C'est en unissant la solidarité des Guibertins et les compétences de nos professionnels(les) que nous veillerons au bien-être de chaque habitant de notre village.



Françoise Duchateau
Présidente du CPAS

SOMMAIRE

4 CPAS

6 L'ÉPICERIE SOCIALE

7 LES BRÈVES COMMUNALES

9 DOSSIER SPÉCIAL :
Les bières dans notre commune

12 ENVIRONNEMENT

15 CULTURE

16 SPORTS

17 SERVICE JEUNESSE

18 ASSOCIATIF

24 AGENDA

BULLETIN COMMUNAL 2020

N° 37 Février-mars

article à recevoir le 20 janvier

N° 38 Avril-mai

article à recevoir le 16 mars

N° 39 Juin-juillet

article à recevoir le 18 mai

N° 40 Août-septembre

article à recevoir le 20 juillet

N° 41 Octobre-novembre

article à recevoir le 14 septembre

N° 42 Décembre-janvier 2021

article à recevoir le 9 novembre

Envoyer le tout à
communication@mont-saint-guibert.be

Le CPAS // Centre Public d'Action Sociale

Le Centre Public d'Action Sociale, en abrégé CPAS, est une entité distincte de la commune. C'est un service public doté d'une personnalité juridique propre et qui s'adresse à l'ensemble des habitants de la commune. Le CPAS a été créé par la loi du 8 juillet 1976 afin que chacun puisse mener

une vie conforme à la dignité humaine. La philosophie a évolué au cours des années et le terme aide sociale a été remplacé par celui d'action sociale qui vise davantage la responsabilité individuelle et tente d'éviter l'enlèvement dans une forme d'assistanat.

HORAIRES

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi :
8h30 à 12h et de 13h à 16h
Jeudi : 8h30 à 12h

PERMANENCES SOCIALES

Lundi / Mercredi / Vendredi : 8h45 à 11h45
Jeudi soir : 16h30 à 19h (excepté Juillet et Août)
Lieu : Grand' Rue 39/1
(à l'arrière de la maison communale)

L'administration

L'administration du CPAS est placée sous l'autorité du Directeur général, Frédéric Laermans.



Laurent Hautekeet



Emilie De Buck



Florent Bastin



Henri Serwy



Frédéric Laermans

Le Directeur général est le premier fonctionnaire de l'institution. Il assiste aux réunions des différents organes de celle-ci, en rédige les procès-verbaux et assure leur transcription dans les registres ad hoc. Il donne les conseils juridiques et administratifs au Conseil de l'Action sociale, Bureau Permanent et Comité Spécial. Il instruit les affaires, dirige l'administration et

est le chef du personnel. Il est chargé de la mise sur pied et du suivi du système de contrôle interne du fonctionnement des services du CPAS. Il assure la présidence du Comité de Direction.

Il est secondé dans ses fonctions par Florent Bastin, collaborateur administratif et juridique.

Laurent Hautekeet est le Directeur financier de l'institution

Il est le conseiller financier et budgétaire du CPAS. Il se charge d'effectuer les recettes du centre, d'acquitter sur mandats les dépenses ordonnancées par l'organe compétent, de remettre un avis de légalité, écrit préalable et motivé quand la loi le prescrit.

Le directeur financier a aussi un rôle dans le cadre du système de contrôle interne : il est ainsi chargé de l'utilisation efficace et économique des ressources, de la protection des actifs et de fournir, au directeur général, des informations financières fiables.

Il fait en outre rapport en toute indépendance au conseil au moins une fois par an sur l'exécution de sa mission de remise d'avis et peut émettre, dans ce rapport, toutes les suggestions qu'il estime utiles.

Pour mener à bien sa mission, il peut compter sur l'aide de deux collaborateurs : Henri Serwy et Emilie De Buck.

Les missions du CPAS L'aide sociale

En Belgique, bon nombre de gens disposent de moyens de subsistance insuffisants ou sont parfois sans domicile fixe. Toutes ces personnes peuvent bénéficier de l'assistance sociale du CPAS. Celui-ci doit assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité. C'est sa mission essentielle. L'aide apportée à la personne en situation de besoin peut être palliative ou curative mais encore préventive. L'aide peut également être matérielle, financière, médicale, sociale, médico-sociale ou psychologique.

Chaque personne résidant légalement en Belgique a droit à une assistance sociale.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide sociale, certaines conditions doivent être remplies.

Avant de l'octroyer, le CPAS effectue, dans chaque cas, une enquête sur les moyens de subsistance de la personne concernée.

Le CPAS examine quelle aide est la plus adaptée en fonction de la situation personnelle ou familiale de la personne concernée et lui offre les moyens adéquats de subvenir à ses besoins.

Ce travail est effectué par une assistante sociale.

Deux assistantes sociales s'occupent du service social général : Angélique VIVIER et Justine TANCRE. Elles reçoivent lors des permanences sociales organisées les lundi, mercredi et vendredi de 8h45 à 11h45 ainsi que le jeudi soir de 16h30 à 19h (excepté Juillet et Août).



Angélique Vivier



Justine Tancre

LES SERVICES DU CPAS

SOCIAL

L'insertion socio-professionnelle

L'insertion socio-professionnelle consiste en l'accompagnement des personnes suivies par le CPAS, qui éprouvent des difficultés à s'insérer dans la vie sociale ou à trouver un emploi. Le rôle de l'assistante sociale est d'assurer l'élaboration et le suivi de projets individualisés d'intégration sociale des bénéficiaires du revenu d'intégration qui ont signé un contrat d'intégration avec le CPAS. L'objectif final est la réinsertion sociale et professionnelle de l'individu dans la société.



Morgane Vandiest, assistante sociale est en charge de cette matière. Elle reçoit sur rendez-vous.

Morgane Vandiest

L'accueil des réfugiés au sein des Initiatives Locales d'Accueil (ILA)

Le CPAS dispose de deux structures d'accueil. L'une peut accueillir deux personnes et l'autre peut en accueillir quatre. Ils nous sont confiés par le gouvernement fédéral (FEDASIL). Ces personnes reçoivent l'aide matérielle conformément aux dispositions légales.

Afin d'étendre le service du taxi social, nous ferons prochainement appel à des bénévoles.

Vous souhaitez faire partie de cette équipe ? Contactez le CPAS 010 65 75 32



Damien Pelten, chauffeur du taxi social

Le taxi social

Le taxi social est un service de transport de proximité et d'accompagnement qui vise à offrir, en priorité, à des **personnes défavorisées ou porteuses**

La médiation de dettes

Ce service s'adresse à toute personne physique, quels que soient ses revenus, qui réside dans la commune et qui rencontre des **problèmes de surendettement**. Ce service est agréé par la Région wallonne et est également conventionné avec un avocat du barreau de Nivelles, spécialisé en la matière.



L'objectif est d'aider les personnes et ménages à trouver une solution acceptable par tous dans le respect de la dignité humaine. Pour réaliser cet objectif, l'assistante sociale examinera la situation budgétaire et donnera éventuellement les conseils nécessaires pour équilibrer le budget. En collaboration avec le juriste, l'assistante sociale proposera, si la situation le permet, l'élaboration d'un plan de remboursement qu'elle négociera avec les créanciers (médiation amiable) ou si la situation est trop difficile, la rédaction et le dépôt d'une requête en règlement collectif de dettes (médiation judiciaire).

d'un handicap léger et habitant la commune de Mont-Saint-Guibert, une certaine mobilité moyennant rétribution.

Le service s'adresse à la personne qui, faute de moyen de transport personnel ou d'une autre possibilité de transport qui lui soit accessible, rencontre **des difficultés réelles de déplacement pour :**

- bénéficier de **soins de santé** (consultations chez le médecin ou à l'hôpital, séances de kinésithérapie, dentiste...); et de **médicaments** (pharmacien);

La problématique énergétique

Les dépenses d'énergie (eau, gaz, électricité, mazout, etc.) occupent une part croissante dans le budget des ménages. L'assistante sociale spécialisée, assiste la personne dans cette problématique complexe via divers outils dont :

- les allocations de chauffage financées par le Fonds social mazout
- les tarifs sociaux pour les fournitures de gaz et électricité
- le Fonds social de l'eau



Virginie Courtois

Virginie Courtois, assistante sociale s'occupe des trois domaines précités. Elle reçoit principalement sur rendez-vous.

Le service d'aide-ménagère

Le CPAS dispose d'un service titres-services d'aides-ménagères à domicile. La priorité du service est donnée aux personnes plus âgées afin qu'elles puissent demeurer dans leur logement. Douze personnes composent ce service.

Le responsable du service est Florent Bastin et les aides-ménagères sont Vanessa Bauduin, Josée Charlier, Béatrice Corin, Chantal Devesse, Selda Gencaslan, Nancy Lind, Sabine Louette, Amélie Marchand, Manuela Mesa, Chantal Pauwels, Virginie Rentmeesters et Corine Rinchar.

- accomplir des **démarches** auprès d'**administrations** ou de services (commune, CPAS, poste, banque, bureau du cadastre, des contributions...);
- rendre **visite** à des **membres de la famille proche** qui séjournent dans certains établissements (hôpital, maison de repos...);
- faire des **courses**;
- ou toute autre démarche à **caractère social** (entretien d'embauche, comparution au tribunal...).

ÉPI CENTRE

L'épicerie sociale

Les CPAS de Chastre, Mont-Saint-Guibert et Walhain se sont associés pour créer ensemble une Épicerie sociale dénommée **Epi'Centre**.

La coordination générale du Service est assurée par le CPAS de Chastre, porteur du projet.

L'Épicerie sociale est un espace aménagé en libre-service qui propose des produits alimentaires, ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien, à prix réduits. Les personnes qui y ont accès peuvent choisir elles-mêmes ce qu'elles désirent consommer. Toute personne en situation de précarité reconnue par le CPAS et résidant sur le territoire des communes concernées, peut avoir accès au service.

Epi'Centre est aussi un lieu d'accueil convivial où l'on peut participer à des ateliers (cuisine, diététique, fabrication de vêtements, de produits d'entretien, etc.), ainsi qu'à des animations sur des thèmes de la vie quotidienne (santé, bien-être, famille, budget, économies d'énergie, choix des aliments, etc.).

Une assistante sociale du CPAS de Chastre coordonne le service implanté dans la cité sociale de Chastre centre. Plusieurs bénévoles s'occupent du magasin. Un règlement intérieur fixe les modalités pratiques de fonctionnement de l'Épicerie pour les bénéficiaires.

Où la trouver ?

Avenue des Cerisiers, 1
1450 Chastre

Lundi : 9h30 à 12h
Mardi : 10h30 à 12h
Mercredi : 14h à 16h30
Vendredi : 9h30 à 12h.



Le CPAS va développer, au cours des mois à venir, différents projets que la Présidente a exposés dans l'éditorial de ce bulletin communal. L'administration a finalisé un plan stratégique transversal propre au CPAS, afin de mettre ces différents projets en œuvre. Nous y reviendrons ultérieurement.

Accord de participation au projet « Une forêt pour ma commune ».

L'Alliance Centre BW propose à notre commune de participer au projet « Une forêt pour ma commune ». L'objectif de ce projet est de planter à Madagascar une superficie identique à celle de notre commune. Ceci, en collaboration avec 2 communes du BW : Ottignies-LLN et Wavre, supervisé par l'asbl Graine de Vie et Urban Forest. De notre côté, nous réaliserons la plantation de forêts primaires dans les parcs d'activités économiques sur un terrain de 300 m².



Renouvellement du contrat de bail du terrain jouxtant le cimetière - Petite Chaussée à M. Lionnet (14 ares) afin d'y exploiter des ruches. Le bail est consenti pour 3 ans jusqu'au 31 juin 2022 pour un loyer annuel de 101,44 €.



Renouvellement de l'adhésion de la commune à la **centrale d'achat Ores Assets** en matière d'éclairage public. Ores Assets étant le gestionnaire du réseau de distribution sur le territoire de la commune. Et ceci, pour une durée de 4 ans renouvelable.



Approbation du règlement relatif au budget participatif. **Le budget participatif** permet aux habitants de plus de 18 ans domiciliés à Mont-Saint-Guibert et aux associations de l'entité de proposer des projets citoyens d'intérêt général.

Ce dispositif vise à :

- Permettre aux citoyens de choisir les projets qui leur tiennent à cœur et de prioriser les projets importants à leurs yeux



- Participer à l'amélioration du cadre de vie des habitants
- Rapprocher les citoyens de leurs institutions locales
- Renforcer la démocratie participative
- Développer des projets dans chaque village de l'entité. Chaque village aura un budget annuel similaire
- Renforcer notre tissu associatif.

La concrétisation des idées proposées se situera exclusivement dans la localité.

Un montant de 15.000 euros est prévu chaque année au budget.

Afin d'être jugés recevables, les projets devront remplir les critères suivants :

- Être portés par une association, une asbl ou un groupe de minimum 10 personnes habitant le même village
- Ne pas se substituer à une action visant à remplir une des missions de base de l'administration communale ou s'opposer à celle-ci
- Rencontrer l'intérêt général et apporter une plus-value au territoire communal
- Correspondre à une dépense d'investissement
- Être suffisamment précis pour pouvoir faire l'objet d'une étude de faisabilité par les services communaux. Le projet proposé ne doit donc pas être une simple suggestion ou idée
- Être suffisamment précis pour pouvoir être estimés juridiquement, techniquement et financièrement

- Pouvoir être mis en œuvre dans les deux ans de l'acceptation du projet
- Ne pas générer de bénéfices pour le porteur du projet
- Ne pas générer des frais de fonctionnement supérieurs à 5 %/an du montant d'investissement nécessaire à sa réalisation
- Ne pas comporter des éléments de nature discriminatoire ou diffamatoire.

Le budget participatif est déployé en six phases :

1- La collecte des projets : l'envoyer à secretariat@mont-saint-guibert.be ou le déposer à l'administration communale. Durant une période de trois mois à partir de la diffusion de l'appel public. Voir composition détaillée dans le PV complet du Conseil.

2- L'analyse de recevabilité : dans les deux mois qui suivent le dépôt des dossiers.

3- L'étude de faisabilité : étude sommaire de faisabilité par les services communaux et d'une estimation financière.

4- La validation des projets et la mise en œuvre : le projet sera présenté aux habitants du village lors d'une réunion qui aura lieu dans le trimestre suivant la date limite de dépôt des candidatures. Un vote désignera le(s) projet(s) retenu(s).

5- Libération des fonds : l'administration communale dispose d'un délai de 3 mois afin de libérer 70% du montant octroyé. Les 30% restants seront versés dans un délai de 1 mois après réception de l'ensemble des factures relatives au projet.

6- L'évaluation du processus : évaluation annuelle par le Conseil Communal qui pourra proposer des pistes d'amélioration.



L'intégralité du contenu des PV des conseils communaux se trouve sur le site de la commune.

LES BRÈVES COMMUNALES

JUIN 2019

Approbation de la modification budgétaire N°2/2019

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	8.935.145,92 €	1.801.153,48 €
Dépenses totales exercice proprement dit	8.814.972,23 €	4.841.497,83 €
Boni / Mali exercice proprement dit	120.173,69 €	-3.040.344,35 €
Recettes exercices antérieurs	954.854,48 €	599.767,16 €
Dépenses exercices antérieurs	197.084,43 €	128.760,65 €
Boni / Mali exercices antérieurs	757.770,05 €	471.006,51 €
Prélèvements en recettes	0,00 €	3.520.658,48 €
Prélèvements en dépenses	850.000,00 €	951.320,64 €
Recettes globales	9.890.000,40 €	5.921.579,12 €
Dépenses globales	9.862.056,66 €	5.921.579,12 €
Boni / Mali global	27.943,74 €	0,00 €



Avis favorable sur le compte de l'exercice 2018 de l'église protestante de Belgique à Wavre : budget 2018 = 12.410 € en dépenses et 12.894,65 en comptes 2018. Solde + 1.689,10 €.



Fin de la procédure de sélection d'un Conseiller en prévention, Planu et DPO, B1, contrat à durée indéterminée. En effet, l'unique candidate a échoué à l'épreuve écrite éliminatoire. Un nouvel avis de recrutement sera relancé.

Les montants des dotations :

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle
CPAS	855.000,00 €
Fabrique d'église de Mont-St-Guibert	12.279,70 €
Fabrique d'église de Corbais	16.233,87 €
Fabrique d'église d'Hévillers	13.798,78 €
Fabrique d'église de Wavre (Temple)	382,00 €
Zone de police	749.774,00 €
Zone de secours	345.824,50 €

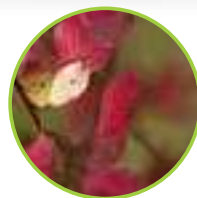


Approbation de la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2019 du CPAS.

ENVIRONNEMENT

Adoptez un cornouiller !

// Vendredi 22 et Samedi 23 novembre



Chaque année, le Service public de Wallonie met une essence indigène à l'honneur au travers de l'opération de la Semaine de l'Arbre. 2019 sera l'année du Cornouiller, arbre splendeur d'automne.

C'est pourquoi cette année encore, l'Administration Communale de Mont-Saint-Guibert organise la traditionnelle distribution de plants au grand public le week-end de la Sainte-Catherine. Celle-ci se déroulera donc le samedi 23 novembre 2019 de 9h à 13h.

2019 : Année du Cornouiller

Indigènes en Wallonie, le cornouiller mâle et le cornouiller sanguin sont des espèces parfois difficiles à distinguer l'une de l'autre. Quoique absent de certaines régions comme la Haute-

Ardenne, le cornouiller sanguin est cependant beaucoup plus fréquent que le mâle. Ce dernier se développe de préférence sur sol calcaire, du moins à l'état sauvage. Au jardin, l'un et l'autre pourront se contenter de peu.

Le cornouiller mâle (*Cornus mas* L.) : cet arbuste à feuilles caduques de 2 à 6 mètres de haut présente un atout particulier pour l'apiculteur puisque sa floraison précoce (mars-avril) est une source importante de pollen. Ses fruits rouges sont comestibles.

Le cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea* L.) : d'une hauteur maximale de 5 mètres, cet arbrisseau à feuilles caduques voit ses rameaux devenir rouges au soleil. Ses fruits noirs regroupés en grappes ne sont pas comestibles.

Ces deux espèces sont par ailleurs d'un grand intérêt esthétique en automne. Leur feuillage se pare alors de couleurs flamboyantes, se déclinant du rose pâle au rouge pourpre.

Lieu :

Vendredi 22 de 16h à 19h
sur le Parking Rue del Gatte,
au P'tit Marché

Samedi 23 novembre de 9h à 13h, à l'arrière de la maison communale située 39 Grand Rue 1435 Mont-Saint-Guibert. Un parking aisé sera à votre disposition.

A côté de la distribution, les services communaux vous prodigueront également des conseils pour l'entretien et la coupe de vos haies et arbres.

DOSSIER
SPÉCIALLES BIÈRES
DANS NOTRE COMMUNE

À Mont-Saint-Guibert, les plus anciennes traces connues d'une activité brassicole remontent à 1040, lorsque le père Olbert de l'abbaye de Gembloux acquit une petite brasserie dans la vallée de l'Orne.

De nombreuses brasseries se sont installées au fil du temps sur la commune.

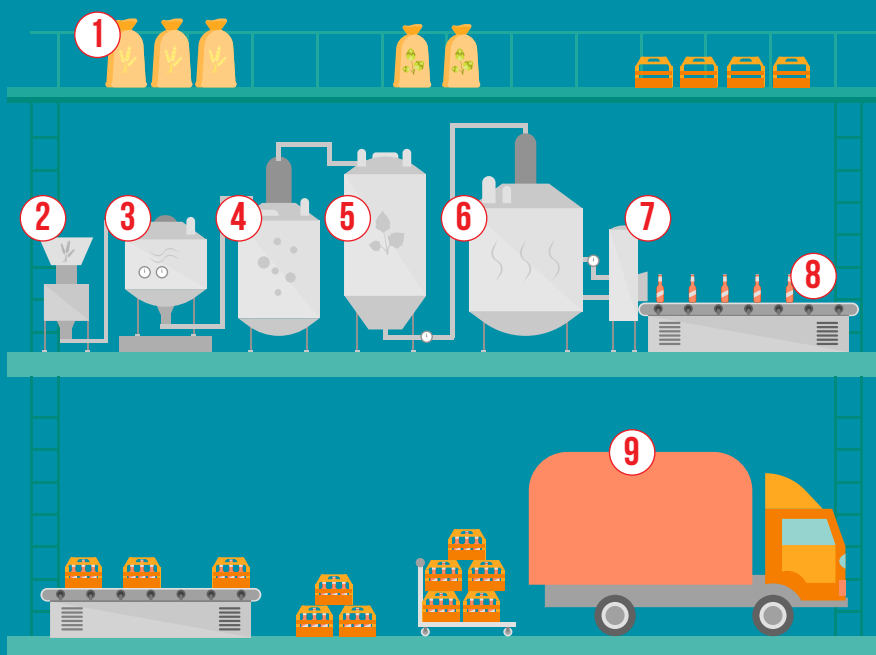
En 1858, la brasserie Grade est fondée au centre du village. En 1930, c'est le tournant décisif avec la mise au point d'une bière spéciale filtrée : la Vieux-

Temps dont le nom signifie qu'elle conserve « le riche goût des bières anciennes ». La production est arrêtée pendant la guerre mais reprend dès 1946, pour atteindre 5 000 hectolitres par an. Le dernier patron Jo Grade s'attela dès 1950 à développer son entreprise familiale en l'équipant d'un outil moderne. La Vieux-Temps obtiendra de nombreux prix : en 1951 à Édinbourg, le premier prix des bières spéciales et le premier prix à Luxembourg et en 1969, à Londres, la

Médaille d'Or de la Sélection Mondiale de la Bière. Près de 150 personnes travaillaient à la brasserie.

En 1970, un accord sera réalisé avec la brasserie Artois et la Leffe blonde y sera brassée également. En 1996, à la suite des restructurations chez Interbrew, la brasserie de Mont-Saint-Guibert est fermée.

CYCLE DE BRASSAGE D'UNE BIÈRE



- 1 Malt
- 2 Concassage
- 3 Cuve d'empâtage + eau
- 4 Chaudière à moût (ébullition)
Ajout de houblon
- 5 Ajout de levure /
Cuve de fermentation
- 6 Décantation /
Cuve de garde
- 7 Ajout de sucre /
Cuve d'embouteillage
- 8 Seconde fermentation /
Chambre chaude
- 9 Etiquetage / Transport

LA BRASSERIE DE L'ORNE



Sous les branches bienveillantes du hêtre pourpre, arbre de l'étiquette de la Vieux-Temps (comme le dit la légende), se tient la Brasserie de l'Orne.

Le maître brasseur, Jean Cayron – ingénieur industriel en agronomie, fait partie d'une équipe de 19 bénévoles qui – en mai 2017 – a décidé de (re) lancer une microbrasserie. Ils se sont fixé une ligne de conduite autour de 4 objectifs :

- **Du local** : utilisation de matières premières locales, circuit court de la production à la distribution. Une idée est en train de germer pour faire pousser du houblon dans notre commune.
- **De l'écologique (en cours de labellisation bio)** : le malt provient d'orge wallonne (Wanze), le houblon de Poperinge, l'eau de la nappe phréatique de la vallée de l'Ornoy, les levures produites par l'UCL (unité de brasserie), les produits de nettoyage sont des enzymes (au lieu de la soude) venant de Realco (LLN). Les drêches (résidus du brassage) sont réutilisées par un agriculteur local pour ses animaux, par une boulangerie ou données au jardin partagé de la rue de la Fosse. En 2020, la brasserie aimerait lancer la consigne des bouteilles et bacs.

- **Du participatif** : les Guibertins (entre autres) peuvent investir dans cette coopérative tant financièrement (1 part = 250 €) que via des activités proposées tout au long de l'année : embouteillage, brassage, événements divers... À ce jour, 250 coopérateurs soutiennent le projet.
- **Du social** : avec le souhait d'avoir un impact sur l'environnement direct en incluant les habitants, en soutenant des projets identiques, en réalisant des visites, des animations pédagogiques, ...

Actuellement, la brasserie produit une seule bière « **L'Ornoise** », blonde dorée de 5,8% avec une amertume balancée. La recette, élaborée par le groupe de travail « production » a été testée et approuvée par les 19 coopérateurs fondateurs. En bouteilles de 33 cl et emballées dans des caisses en carton (recyclables), 24.000 bouteilles sortent par an de la brasserie. Ceci se réalise via deux brassins de 450 litres, toutes les 6 semaines le dimanche, de 7h à 22h. Dès mars 2020, une salle de brassage de 1.800 litres devrait arriver et permettre de brasser plus régulièrement pour arriver à 150.000 bouteilles/an. On fera alors, en un an, ce que l'ancienne brasserie de Mont-Saint-Guibert faisait en ... un jour !

OÙ TROUVER CETTE BLONDE ?

Lors d'événements locaux. La brasserie est ouverte également 1x/mois pour la vente aux coopérateurs. Le souhait est de la distribuer d'ici quelques mois dans les commerces locaux et cafés de la commune et – à terme – dans le Brabant wallon. Ceci pouvant s'envisager dès que des employés (en temps partiel) pourront rejoindre la structure bénévole existante. Car cette brasserie ne manque pas d'idée et notre maître brasseur a déjà d'autres produits en tête avec une brune, une bière faite avec les pains récupérés localement,... À suivre !

Brasserie de l'Orne

Rue du Riquau 1b
1435 Mont-Saint-Guibert
www.brasserieidelorne.be
contact@brasserieidelorne.be



BRASSERIE DE L'ORNE
coopérative & participative



Autres bières réalisées par des Guibertins

LA LÉOPOLD 7, EN BOUTEILLES ET EN CANETTES RECYCLABLES

« Léopold » c'est le nom du dernier brasseur du château-ferme de Marsinne (Couthuin) où est brassée actuellement cette blonde artisanale et « 7 » pour la recette constituée de trois sortes de grains (deux malts et le froment), trois sortes de houblons (deux aromatiques et un amer) et la Leopold touch (un bouquet aromatique). Nicolas Declercq, Guibertin et bioingénieur spécialisé en brasserie décide en 2012 de lancer sa brasserie avec un ancien copain étudiant. Installée en Hesbaye, la démarche est

éco-responsable à plusieurs niveaux : valeurs écologiques, sociales et participatives via l'équité des salaires, la parité hommes-femmes dans l'organisation, la récupération des vapeurs en énergie, l'utilisation exclusive d'orge brassicole belge, le partenariat avec des ateliers protégés (construction de casiers en bois), la mise en place de panneaux solaires financés par la localité, le lavage des bouteilles sans polluant.



Les bouteilles sont produites en silice (peu énergivore), sérigraphiées et consignées.

Des canettes 100% recyclables viennent d'être produites avec 4 goûts : Dry hopped, Spring session (saisonnière en édition limitée, créée par la cheffe étoilée de Marchin) et Lazy Sunday & Golden Boy (temporaires, issues de moût de raisins).

OÙ LA TROUVER ?

On trouve ces produits un peu partout dans les commerces.



LA SANS-GRADE, EN BOUTEILLES

Alliant l'amertume et la douceur, cette bière ambrée de 6,5%, la « sans grade », est un projet mené par Alain Daix qui souhaitait retrouver une bière pour faire honneur au riche passé brassicole de la commune.

« On a été biberonné à la Vieux-Temps » dit-il avec nostalgie. Brassée à la brasserie Saint Monon à Ambly (Nassogne) par Pierre Jacob de



manière artisanale, il souhaitait une bière qui puisse s'adapter à toutes les circonstances de la vie. Il fait réaliser des brassins de 1.500 litres selon les stocks souhaités.

OÙ LA TROUVER ?

daix.alain@gmail.com

Quentin Hurdebise, notre nouvel éco-conseiller.



Après avoir grandi en Ardenne, Quentin est venu à Gembloux pour y suivre des études de bio-ingénieur. Après ses études, il s'est

installé et a commencé à travailler à la faculté de Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège) comme assistant-chercheur. Son rôle d'assistant l'a amené à enseigner aux étudiants la Physique générale et appliquée à l'environnement. Sa recherche, quant à elle, portait sur les échanges d'un gaz à effet de serre (le CO₂) au sein d'une forêt wallonne dans le contexte du changement climatique.

L'air n'est pas le seul compartiment de l'environnement auquel il s'est intéressé. En effet, il a eu l'occasion de faire son stage en entreprise au sein de la Société Wallonne Des Eaux (SWDE) et de participer à l'élaboration des plans de gestion de la salubrité de l'eau (« Water Safety Plans »). Son travail de fin d'études quant à lui portait sur l'utilisation de biocapteurs microbiens afin de traiter des sols pollués par des métaux lourds (Plomb, Zinc, Cadmium) et a fait l'objet d'un projet de recherche déposé au Fonds National de la Recherche Scientifique (FNRS).

Au cours de ses études, il a découvert l'étude des incidences sur l'environnement des projets et des plans. Cette découverte l'a motivé à devenir président de la commission communale de l'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM) de la commune d'où il est originaire (Trois-Ponts). Côté loisirs, il a cofondé une association (le « Stève dès Boûs ») qui promeut le patrimoine naturel et historique de la région. Dans le cadre de cette association, ils ont publié des revues, des livres, des guides de promenade, ... Par ailleurs, ils organisent et participent à différents événements (conférences, promenades paysagères...). Lorsqu'il vivait en Ardenne, il a eu l'occasion d'avoir des abeilles, mais la vie en appartement lui a fait mettre cette passion de côté.

Il est heureux de pouvoir mettre ses compétences et sa motivation aux services d'une commune qu'il a déjà eu l'occasion de parcourir à de nombreuses reprises que ce soit à pied ou à vélo.

Quentin est entré en fonction le 23 septembre et remplacera Henri Van de Wyer, parti travailler au BEP à Namur.

Broyage de branches – session d'automne

// Les lundis, du 14 octobre au 9 décembre

La commune met à votre disposition gratuitement un service de broyage de vos branches.

Pour pouvoir profiter de ce service, il y a quelques règles à respecter :

- Maximum 3 m³
- Branches d'une longueur de minimum 100 cm et maximum 200 cm
- Diamètre des branches de maximum 8 cm
- Déchets résultant exclusivement du travail d'un particulier

- Pas de résidus de terre, de plastique ou de métal
- Les branches seront placées en fagots à front du domaine public sans gêner la circulation
- Une seule inscription par mois et 2 inscriptions maximum par an
- Pas de résineux

Les tas de branchages sont emportés par le service technique et broyés au dépôt communal. Cela permettra de laisser sécher les tas plus longtemps, de préserver les lames du broyeur et

Campagne de dératisation

// 30 et 31 octobre



A la demande de la commune, Animal Pest Control sprl effectuera le traitement de tous les biens communaux et des maisons privées dont les propriétaires en auront fait la demande. Et ce, de manière gratuite. Les demandes doivent être adressées au service environnement : 010 65 75 75 (option 5) ou via le formulaire disponible sur le site de la commune.

Par ailleurs, des dosettes de raticides gratuites sont **disponibles toute l'année le mercredi**, à l'accueil, pour les habitants de la commune. Un document accompagne les dosettes afin d'expliquer au mieux l'utilisation et le placement des dosettes de raticides.

Noël

Afin de décorer les rues de notre commune, l'administration communale offrira des sapins aux commerçants et indépendants qui le souhaitent.



de rationaliser le travail des ouvriers.

Si vous souhaitez utiliser du broyat sur vos parterres, il vous est toujours loisible d'en faire la demande au préalable lors de l'inscription. Le service technique vous en livrera lors du passage de collecte de votre tas.

INFO ET INSCRIPTION

Service environnement

environnement@mont-saint-guibert.be
ou 010 65 75 75 – option 5



Ci-dessus, Sophie Dehaut entourée d'une partie des participants. De gauche à droite : Cindy Birmann, Marie Fripiat et son fils, Sophie Dehaut, Gordana Vandamme et Daniel de Viron. Pierre Badot et Léon & Christiane Schools n'ont pas pu être présents.

Concours Espaces Mellifères

// Remise des prix

Ce samedi 7 septembre, l'échevine de l'environnement, Sophie Dehaut, a remis les récompenses aux participants du concours Espaces Mellifères, édition 2019.

Chacun des participants a été récompensé pour **la qualité des espaces créés**.

Mme **Marie Fripiat, lauréate du concours 2019**, nous a accueilli et fait découvrir son merveilleux et inspirant jardin.

Nous félicitons l'ensemble des espaces participants pour la qualité des jardins proposés et pour les efforts entrepris pour accueillir les

pollinisateurs et la biodiversité en général.

A l'année prochaine !



Pas de rejet d'eaux usées dans les égouts !

Trop nombreux sont les rejets d'eaux usées directs dans les cours d'eau ! La mise en conformité de votre habitation est essentielle pour la bonne santé de nos rivières. Voici un bref rappel de vos obligations en tant que citoyen responsable.

Trois types de régime d'assainissement sont d'application en Région wallonne et correspondent chacun à des obligations bien spécifiques. La cartographie de ces différents régimes d'assainissement est consultable sur le site de la SPGE (Société Publique de Gestion des Eaux : www.spge.be).

1. Le régime d'assainissement collectif : zone dans laquelle il y a ou il y aura à terme des égouts et des collecteurs, reliés à des stations d'épuration collectives.

Beaucoup (trop) d'habitations riveraines rejettent encore leurs eaux usées directement dans les cours d'eau. Outre le côté infractionnel de ces



situations, les conséquences sont dommageables pour nos rivières. La règle de base est dès lors **l'obligation de se raccorder aux égouts**. Selon l'état d'avancement du réseau d'assainissement de la zone (existence d'égouts, de collecteurs et de la station d'épuration), différents cas sont possibles avec parfois des obligations intermédiaires (fosse septique by-passable etc.). Renseignez-vous à l'administration communale

afin de connaître l'état d'avancement de l'assainissement près de chez vous.

2. Le régime d'assainissement autonome : zone dans laquelle les habitants doivent assurer eux-mêmes, individuellement ou en petites collectivités, l'épuration de leurs eaux usées. Les zones agricoles, non urbanisables et les habitations isolées qui s'y trouvent, sont à considérer également comme faisant partie de la zone d'assainissement autonome.



**Toxicité
aigüe**



**Toxique
ou irritant**



**Dangereux pour
l'environnement**



Corrosif



**Mutagène,
cancérigène**



• Si l'habitation est **dite ancienne** au sens de la législation (construite avant le 21/07/2003), l'installation d'un **système d'épuration individuelle (SEI) reste une démarche volontaire** avec possibilité de solliciter une prime auprès de la Région wallonne.

Attention à la suite de l'étude de zone, si votre habitation est **classée en zone prioritaire** (zone Natura 2000, protection des captages...), il y a alors **obligation de placer un SEI agréé** et de le déclarer à la commune

• Si l'habitation est **dite nouvelle** (ou travaux de rénovation importants qui augmentent le potentiel logement), il y a **obligation de placer un SEI agréé** et de le déclarer à la commune.

Toute une série de nouveautés ont vu le jour au 1er janvier 2018 concernant l'assainissement autonome, avec la mise en place d'une nouvelle structure : la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) / www.gpaa.be, onglet Citoyen.

Cette réforme a pour objectif de pouvoir offrir, aux habitants concernés par l'assainissement autonome, un confort et des performances similaires à ceux de l'assainissement collectif afin d'épurer les eaux usées issues de leurs habitations.

Cette réforme permet en outre d'appliquer **le principe de solidarité** entre tous les habitants en mutualisant les coûts liés à l'assainissement, tant collectif qu'autonome.

De nombreux avantages se concrétisent pour les citoyens concernés par la GPAA :

Prime pour l'installation ou la réhabilitation d'un système d'épuration individuelle (SEI) avec une intervention

financière de la SPGE, via le CVA* ;
Entretien : intervention financière de la SPGE, via le CVA* ;
Information : mise en place d'un service d'information et d'assistance aux particuliers ;
Vidange : prise en charge financière de la SPGE via les OAA** ;
Suivi et contrôle : intervention technique des OAA** ;

(*) CVA : Cout Vérité à l'Assainissement
(**) OAA : Organisme d'Assainissement Agréé

Les communes assurent un rôle de guidance et de conseil auprès de leurs concitoyens.

3. Le régime d'assainissement transitoire : zone dans laquelle une analyse doit encore être réalisée afin de statuer définitivement sur le type de régime d'assainissement (collectif ou autonome).

N'hésitez pas à contacter votre Commune pour savoir :

- Dans quel régime d'assainissement se situe votre habitation ;
- Si votre rue est équipée d'un égout ;
- Si votre égout est connecté à une station d'épuration en service ;
- Si le réseau d'égout en place est unitaire ou séparatif ;
- Quelles sont les modalités de raccordement ? A ce sujet, sachez que conformément au Code de l'eau, tout raccordement à l'égout doit faire l'objet d'une demande et d'une autorisation du Collège communal (RGP art. 147, pp. 66 et 67).
- Si vous devez installer un SEI et, le cas échéant, vous conseiller sur la taille à installer ;
- Quelles sont les modalités à respecter concernant l'évacuation des eaux claires (eaux pluviales, eaux de drains, eaux de sources) ?

Les bons gestes à adopter pour favoriser une épuration efficace (extrait de « Que faire de mes eaux usées » à découvrir sur www.monepuration.be/index.php/fr/brochures)

Quelques règles simples permettent de prévenir une pollution excessive des eaux usées et de s'assurer d'un fonctionnement optimal du processus d'épuration. Dans tous les cas, **n'oubliez pas que ce sont des bactéries qui assainissent nos eaux usées.** Les empoisonner rendrait l'épuration inefficace ! Regardez bien les logos sur vos produits d'entretien et antibactériens : ils vous renseignent sur leur nocivité pour vous-même... mais aussi pour les bactéries des systèmes d'épuration.

Typiquement, les produits comme l'eau de Javel ou les puissants désinfectants doivent donc être utilisés uniquement si c'est nécessaire (hôpitaux, source infectieuse à traiter, limiter une épidémie, ...) et non comme des produits d'entretien courants ! Les produits déboucheurs (soude caustique, esprit de sel, ...) sont également très dangereux (pour vous et pour les systèmes d'épuration). Privilégiez donc autant que possible le débouchage mécanique (ventouse, furet, ...).

Internet regorge de recettes simples pour fabriquer soi-même des produits d'entretien moins chers et plus écologiques, à partir d'ingrédients faciles à trouver : raffa.grandmenage.info ou www.ecoconso.be

Exploration de monde !

// 1^{er} décembre de 15h à 17h

Découvrez le continent blanc l'Arctique, dans le cadre des magnifiques exposés d'Exploration du Monde.

Toutes les infos sur le site :

www.explorationdumonde.be

Ces séances sont offertes par la commune.

OÙ CELA SE DÉROULERA-T-IL ?

Salle des mariages
de la commune
Grand' Rue 39
Mont-Saint-Guibert



Les bons plans lecture

POUR LES PETITS

« **Mon chat le plus bête du monde** »
de Gilles Bachelet (Seuil Jeunesse)

Un livre illustré absolument délicieux ou la vie quotidienne d'un chat de salon. Ceux qui appartiennent à leur chat comprendront et les autres pourront se faire une idée de ce qu'est la cohabitation avec ce petit félin (représenté ici par un éléphant et cela n'en est que plus drôle !) Un livre à lire, offrir ou s'offrir d'urgence !



POUR LES ADOS

« **Un arbre, un jour...** »
de Karine Lambert (Le livre de poche).

Un jour, un avis d'abattage est cloué sur un platane centenaire qui protège une place de village en Provence. Un petit garçon volontaire entraîne les habitants à s'unir pour découvrir qui souhaite la mort du géant et combattre cette sentence. L'arbre de son côté les observe et vibre avec humour et philosophie au rythme de leurs émotions et de leurs conflits. Qui vaincra ? Le pouvoir ou la solidarité ?



POUR LES GRANDS

« **Bluebird** »
de Geneviève Damas (Gallimard), une auteure belge également comédienne très talentueuse.

Dans ce roman Juliette, ou « Bluebird » ne va plus au lycée. Elle a coupé les ponts avec ses parents pour aller vivre chez sa grand-mère, pour prendre le temps de réfléchir à ce qui lui arrive et que son corps même lui avait caché : elle est enceinte. Des choix cruciaux l'attendent, et dans une longue lettre à l'enfant à naître elle exprime ses peurs, ses rêves et sa fragilité, de manière très prenante pour le lecteur.



Découvrez-les à la **Bibliothèque communale**
À l'arrière de la maison communale
39 Grand' Rue à 1435 Mont-Saint-Guibert

Net Volley Seniors

Vous désirez garder la forme, vous appréciez la pratique d'un sport de ballon et vous êtes libre le vendredi après-midi ?



Alors, venez nous rejoindre au Net Volley dans le cadre



du Sport sur ordonnance. Le Net-Volley Senior.e.s est un sport collectif dérivé du volley-ball et destiné aux dames de plus de 50 ans et aux messieurs de plus de 55 ans.

Une session de 8 entraînements est organisée au centre sportif Jean Moisse de Mont-Saint-Guibert chaque vendredi de 15h30 à 17h du 8/11 au 27/12/2019.

PAF par séance

4€ par séance ou 32€ pour les 8 semaines.

Inscriptions

csjmoisse@mont-saint-guibert.be
ou 010/65.90.94

Sport sur ordonnance

// 12 séances pour retrouver la forme !

Atteint d'une maladie chronique ? Le Sport sur Ordonnance est fait pour vous ! Les médecins ont la possibilité de prescrire de l'activité physique aux personnes ayant une maladie de longue durée (Diabète, hypertension, obésité, ostéoporose, arthrose, lombalgie, cancer, maladies cardiovasculaires...). Les bienfaits du sport sur la santé ne sont plus à prouver. L'activité physique prend même les traits d'un médicament **accessible et efficace** à condition de la pratiquer de manière régulière sous l'œil avisé d'un professionnel.

Le cycle comprend 12 séances. Chaque séance est composée de 30 min. d'endurance (marche, marche rapide, alternance course légère/marche), 20 min de renforcement

musculaire en groupe, 20 min. de renforcement musculaire sous forme de circuit, 10 min. de travail sur l'équilibre, 10 min. d'assouplissements.

- Réunions d'info groupe de discussion : les 1ers lundis du mois de 19h à 20h
- Bilans de condition physique : les 1ers lundis du mois de 20h à 21h
- 12 séances d'activité physique : tous les vendredis de 12h30 à 14h au Centre sportif Jean Moisse – rue des Hayeffes à Mont-Saint-Guibert

Renseignements et inscriptions

<https://www.stimul-us.be/mise-en-forme/sport-sur-ordonnance>



Que dit la Police ?



Les tags et graffitis sont interdits.

Cette interdiction est reprise à l'article 2 ; 2.2 du Titre I ; de la Partie IV ; où il est stipulé qu'est « passible d'une amende administrative en vertu de l'article 3 de la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales ... quiconque réalise sans autorisation des graffitis sur des biens mobiliers ou immobiliers. (Article 534bis CP). » Une amende adminis-

trative est prévue en cas d'infraction, et ce, que l'on soit majeur ou mineur (avec une procédure spécifique pour ces derniers). Cette amende peut aller jusqu'à 350 €.

Uriner sur la voie publique

La zone de police vous informe sur le fait qu'il est interdit d'uriner sur la voie publique. Cette question est abordée dans le Titre II : Propreté Publique ;

Section I : De la propreté de la voie publique ; à l'article 104 RGP. L'article stipule qu'il « est interdit de satisfaire à des besoins naturels ailleurs que dans les endroits affectés à cet usage. » Si vous êtes pris en flagrant délit, vous risquez une amende allant jusqu'à 350 €. Un petit soulagement qui peut vous coûter cher...

Activités en partenariat avec l'asbl COALA

// Les mercredis récréatifs - «Bulle de Gom»

// Enfants de 5 à 12 ans - du 18 septembre 2019 au 17 juin 2020

Chaque mercredi, nous proposons aux enfants de participer à la réalisation d'un mini-projet sur un thème particulier : les contes, la récup', la nature, les chefs coqs, ... Ces animations thématiques seront tantôt créatives, ludiques, culinaires ou encore sportives. L'enfant y est acteur du projet, son avis entre en compte pour la mise en place des activités et du choix de celles-ci. Nous lui demanderons son avis et créerons une «to do list» des activités qu'il aimerait réaliser lors de l'année... Nous ferons tout pour les mettre en place dans la mesure du «réalisable». Ces animations sont reconnues et soutenues par l'ONE (Décret ATL).



Lieu :

Maison de l'enfance
Grand' Place 9 à Mont-Saint-Guibert

Horaires :

18/9 au 17/6 de 14h à 16h
(hors congés scolaires
et les mercredis qui précèdent
des vacances scolaires où nous
serons sur les projets «plaines»).

Accueil possible dès 12h et jusque
17h30. Nous organisons également
un rang à pied au départ de l'école
des Hayeffes à 11h30

Prix :

150€ par an

Infos et Inscriptions :

sophie@coala.be



Stage lors des vacances d'hiver (NOËL)

// du 23/12 au 27/12/19 (4 j.)

« Supercalifragilistic-expialidocious... »

Tous les jours, l'amiral Boom tire au canon depuis le toit de sa maison pour donner l'heure. Tout se passe toujours bien dans ce joli quartier, mais aujourd'hui, le temps est à l'orage, dans la maison des Banks. Mary Poppins amènera-t-elle à nouveau de l'émerveillement dans cette famille ? Grâce à un peu de sa magie, elle emmènera cette semaine les enfants tantôt au travers d'un paysage de craie, tantôt ils seront aspirés par la cheminée et rejoindront le groupe des ramoneurs... En compagnie de la nounou préférée des enfants ... parcourez cette semaine ces univers magiques.

Inscription :

www.coalanet.org/plaines

Lieu :

Collège des Hayeffes

Prix :

56 €

Halloween

// Un peu d'effroi au menu

Le Service Jeunesse vous donne rendez-vous le jeudi 31 octobre 2019.

Au programme de cette soirée effrayante :

- **De 17h à 19h:** Chasse aux bonbons dans les rues de Mont-Saint-Guibert (pour les enfants de 4 à 12 ans)
- **De 19h à 20h :** Buffet d'Halloween gratuit pour tou(te)s
- **De 20h à 00h :** Projection de films d'horreur (pour les enfants de 13 ans et +, âmes sensibles s'abstenir)

5 circuits sont prévus :

- 1) Grand' Place, Rue de la Fosse, Rue de l'Orne, Place des Martyrs, maison des Loisirs
- 2) Rue Musette (Pont de chemin de fer), Grand' Rue (toute la rue), maison des Loisirs
- 3) Place du Peuple, Rue du Riquau, Rue de Nivelles, Rue de Cogny en Beaujolais, Rue de la Blocquière, Rue de l'Ornoy, maison des Loisirs

- 4) Place de la Dodaine, Rue des Trois Burettes (entrée cité), cité Pol Burniat, maison des Loisirs
- 5) Grand' Rue, Résidence du centre (bas de la cité), à gauche dans le sentier pour rejoindre la Rue de la Station, Grand' Rue (à droite), maison des Loisirs.

Préparez vos bonbons ! Pas de réservation préalable, tout le monde est bienvenu !

Lieu :

Salle des Loisirs
Jeudi 31 octobre



Généreuse rentrée en nombre des Scouts et Guides

Ce samedi 14 septembre, l'unité Scouts et Guides de Mont-Saint-Guibert a fait sa rentrée. Ce sont plus de 400 animés qui vivront une année pleine de surprises, de rêves et d'amusement, grâce aux 80 animateurs bénévoles qui y mettront du temps, du talent et du cœur. Cette année, l'unité a récolté 1 000€ de dons pour soutenir l'association Coala. L'encadrement extra-scolaire que propose Sophie (de Coala) est essentiel pour certains jeunes du village.



*Fresque offerte
par l'unité à Coala
avec les dons*

*Gauthier Dupuis, Sophie Delaby de Coala
et Vincent Vandemeulebrouck*



Le grand carré d'unité avec les 400 animés

Mont-Saint-Guibert en ce temps-là n°24



Cinq numéros de Mont-Saint-Guibert en ce temps-là ont déjà décrit des rues de l'entité : Le n°14, le Clos Paul Duquenne, Le Tour d'Olga, la Rue Capitaine Aviateur Paul et la Rue Pol Burniat. Le n°17, la Rue des Vignes. Le n°19, la Place et la Rue de la Fosse. Le n°21, la Place du Peuple. Le n°23, les rues de l'Axis Parc.

Le numéro 24 vient de paraître. Il est consacré à la Rue Auguste Lannoye, aux Papeteries d'hier et au nouveau quartier qui les remplace aujourd'hui, dans lequel on trouve maintenant la Boucle Jean-François Breuer, la Coulée Verte ainsi que la Place de la Papeterie. Le document de 70 pages, abondamment illustré, est disponible comme les précédents au magasin SPAR, Grand' Rue. Signalons qu'à l'extrême gauche du rayon librairie, une farde de présentation (munie d'une ficelle !) reprend des informations sur chacun des numéros parus (couverture, sommaire, résumé, ...).

Les actus des citoyens en Transition Le Jardin Partagé "Tritons et Potirons" vous invite....

Le projet, doucement mais sûrement, trouve ses repères, ses porteurs, porteuses de rêves et d'actions, et son organisation. Le projet ? Aménager ensemble un jardin accueillant par et pour les Guibertins, amener de la vie, de la biodiversité, des fruits, des plantes sauvages et médicinales, des légumes, des transmissions de savoirs utiles dans le sens de la Transition via des ateliers et chantiers participatifs, des moments festifs et de rencontres pour le plaisir de connaître ses voisins, voisines.

Rejoignez-nous pour le premier rendez-vous saisonnier **ces 9 et 10 novembre 2019**.

Samedi 9 novembre : de 10h à 16h

Chantier participatif et instructif axé sur la préparation du sol, avant l'hiver, des futures planches de culture du jardin



(potager, plantes mellifères et aromatiques). Atelier d'aménagement des buttes de potager en permaculture.

C'est en faisant qu'on apprend ! Vous aurez l'occasion d'apprendre comment prendre soin du sol et y faire venir de la vie pour qu'il soit le plus nourricier possible, avec le minimum d'eau à apporter de l'extérieur. Pour le repas de midi, il y aura de la soupe au potiron : apportez votre pique-nique et gourde d'eau (ou autre) pour l'accompagner. Pour le travail au jardin prenez vos gants et vos outils (fourche-bêche si possible).



Jardin Partagé

Dimanche 10 novembre :
de 10h à 13h

Ateliers bricolage pour les petits et grands 'Autour de la terre' avec de l'argile et des éléments naturels (branches, feuilles etc.) qu'on trouve sur place dans le jardin.

Atelier de fabrication de nichoirs à insectes en famille (seulement pour les

enfants accompagnés d'un adulte au moins) et apéro festif à 11h30 (tout le monde amène des bonnes choses à partager). Petit bar sur place. Participation libre et consciente pour les ateliers : "au chapeau" (montant libre sans minimum) afin d'alimenter la caisse du jardin pour l'achat d'outils, d'un bassin pour une mare, etc.

Rendez-vous :
Rue de la Fosse
Mont-Saint-Guibert
En face du n°10

Information :
tritons-et-potirons@
msg-transition.be

Monnaie locale

// Le Talent

Monnaie locale complémentaire à l'euro qui circule maintenant dans des communes du centre du Brabant wallon : Ottignies, Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Etienne, Genappe, La Hulpe, Mont-Saint-Guibert, Rixensart, Villers-la-Ville et Wavre.

Les objectifs d'une monnaie locale sont de mieux nourrir l'économie réelle, locale et éthique ainsi que de stimuler la circulation de la richesse créée par les habitants du centre du Brabant wallon. Chaque paiement effectué en Talent auprès d'un prestataire provoque au moins trois effets bénéfiques :

1. Le soutien d'un commerçant local.

2. Avec ses Talents en caisse, ce commerçant est incité à s'approvisionner auprès de fournisseurs locaux, qu'il paiera à son tour en Talents. Eux-mêmes sont incités à faire pareil, créant un effet boule de neige vertueux.

3. En achetant local, de longs trajets inutiles et polluants sont évités aux produits consommés.



Et dans notre commune ? **16 commerçants ou prestataires de services** acceptent volontiers les Talents. Pour voir ça en détail, rendez-vous sur le site www.letalent.be pour une

carte interactive. La prochaine étape importante sera le déploiement, d'ici quelques mois, d'un système de paiement électronique qui permettra :

Pour les prestataires de biens et de services, de se payer mutuellement via des virements.

Pour les citoyens, de payer leurs achats en Talents via smartphone ou virements.

Comment se procurer des Talents ?
Où les dépenser ?

Comment devenir prestataire ?

Les réponses à toutes vos questions sont sur le site Internet de l'ASBL :

www.letalent.be



Marché de Noël

// Samedi 30 novembre

Retrouvez les artisans et les produits du terroir de la commune de Cogny en Beaujolais, jumelée avec Mont-Saint-Guibert.

Lieu :

Salle des loisirs
Grand' Place
Mont-Saint-Guibert
de 13h à 20h



Cérémonie du Souvenir

// Lundi 11 novembre 2019

Les Autorités communales, l'Unité des Scouts et Guides de Mont-St-Guibert, les Associations patriotiques de l'entité, vous invitent à participer au traditionnel hommage du 11 novembre. En cette période où la démocratie semble vaciller au sein même de plusieurs pays de l'Union européenne, ainsi que dans d'autres régions du monde, il est vital de se rappeler que la Paix et la Liberté ne sont pas des biens acquis définitivement. Ils se méritent



et doivent, au besoin, être défendus. Sachons nous en souvenir et exprimer,

par une présence significative, notre reconnaissance à celles et ceux qui furent victimes du devoir pour que d'autres puissent à nouveau vivre en paix et en liberté.

Programme des activités

- **9h15** : dépôt de fleurs aux stèles aux Morts de Corbais (église Saint-Pierre).
- **9h30** : dépôt de fleurs au monument Hervé Marchal, rue Saint-Jean à MSG.
- **9h45** : dépôt de fleurs à la stèle de Simone Villers, rue des Écoles à MSG.
- **10h** : dépôt de fleurs au monument aux Morts d'Héவில்lers (église Sainte-Gertrude).
- **10h30** : messe du souvenir célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste à MSG.
- **11h30** : dépôt de fleurs et appel aux Morts Grand' Place à MSG.
- **12h** : verre de l'amitié offert par l'Administration communale à la Salle des Loisirs.

Faut Qu'ça bouge

Marka

// Mercredi 9 novembre



Après des débuts dans de petits groupes bruxellois, Marka rejoint le groupe Allez Allez en 1981. Fort du succès du EP African Queen, le groupe obtenant des passages radio aussi bien au nord qu'au sud de la Belgique, joue au festival Torhout-Werchter 1982. Ensuite il sortira une série d'albums en solo. Avant tout un homme de scène, ses chansons sont

percutantes et rythmées. Elles font la part belle aux jeux de mots divers et à son univers décalé. Il sera seul en scène avec sa guitare pour nous interpréter ses succès.

Lieu :

Salle des Loisirs
Grand' Rue 9
Mont-Saint-Guibert à 20h.



Faut Qu'ça bouge

L'Histoire du Rock par Marc YSAYE

// Mercredi 11 décembre

Que s'est-il passé dans les loges de David Bowie ? Dans les arrières-salles des Rolling Stones ? Dans les coulisses des concerts des Beatles ? Dans un spectacle-conférence interactif, Marc Ysaye dévoilera au public les petites histoires des légendes de l'histoire du rock...et de ceux qui écrivent son futur ! Galerie de portraits inoubliables, "Marc Ysaye : Rock'n Roll" est un spectacle qui change des envies de son auteur et interprète, mais aussi du public qui aura également son mot à dire.

Lieu :

Salle des Loisirs
Grand' Rue 9
Mont-Saint-Guibert à 20h.

Le Volley

// AXISGUIBERTIN



Le club de volley Axisguibertin cherche des jeunes dès l'âge de 5 ans :

- Cadets : nés en 2005 et après
- Minimes : nés en 2007 et après
- Pupilles : nés en 2009 et après
- Pré-pupilles : nés en 2011 et après

Et du volley pour les adultes, mais aussi pour les loisirs (mixte et création d'une équipe exclusivement féminine) et vétérans chaque lundi soir.

Plus d'info sur

www.axisguibertin.com



CoderDojo



Cet atelier a pour objectif de rendre la programmation informatique amusante. La plupart des coaches ont une grande expertise en ICT et orientent aussi les coaches plus jeunes. Ils assistent et aident les petits programmeurs dans leurs projets.

2 phases sont prévues :

- 1) un atelier qui permet - via un jeu - de comprendre le fonctionnement d'un ordinateur et décortiquer les actions en séquences
- 2) une utilisation de l'ordinateur pour réaliser des jeux et programmer des séquences. Utilisation du logiciel «Scratch» très intuitif. Par la suite, il est possible de programmer des légos en action, réaliser des petits jeux sur ordi, etc...

Pratiquement :

Inscription gratuite mais obligatoire sur www.eventbrite.co.uk, groupe de 15 jeunes pour +/- 6 coaches, atelier de 3 heures (9h30 à 12h30), les parents peuvent accompagner les enfants lors de la séance, apporter un PC portable si possible mais des PC seront aussi disponibles sur place, pas d'expérience nécessaire pour participer !

Dates :

02/11/19, 07/12/19, 04/01/20,
01/02/20, 07/03/20, 04/04/20,
02/05/20, 06/06/20

Lieu :

Local de l'administration communale
(arrière du bâtiment)
39 Grand' Rue
Mont-Saint-Guibert à 9h30

ALE AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI
DONNE UN COUP DE MAIN

L'Agence Locale pour l'Emploi de Mont-Saint-Guibert est à la disposition des particuliers, des asbl, des associations, des écoles, de l'administration communale, du CPAS... pour :

- Apporter de l'aide aux travaux de jardinage,
- La réalisation de petits travaux d'entretien et de réparation,
- La garde ou l'accompagnement d'enfants ou de personnes âgées,
- L'entretien et le nettoyage des locaux d'asbl ou d'associations,
- La garderie extra-scolaire
- L'aide aux travaux agricoles et horticoles...



Balade des 4 saisons

// Dimanche 15/12

Promenade pédestre gratuite accompagnée de +/- 10 kms. Rendez-vous sur le parking du centre sportif Jean Moisse rue des Hayeffes, 1435 Mont-Saint-Guibert. Départ à 10h et retour prévu vers 12h30.

Renseignements :

Michel Minner
minnERM@gmail.com

Christiane Paulus - 0479/457707

Pinocchio, le KIKIRGA

// Spectacle pour enfants dès 6 ans – Samedi 21 décembre

Le relais local de la Ligue des Familles de Mont-Saint-Guibert a le plaisir de vous proposer un nouveau spectacle pour enfants à partir de 6 ans.



Pinocchio le Kikirga est un spectacle à l'Africaine, joyeux, musical, dansant et coloré qui se permet de jongler avec les idées de ce conte que tout le monde connaît ou croit connaître. Conté par la grillote « Koné », accompagné musicalement par deux musi-

ciens chanteurs burkinabés, joué par des comédiens africains et belges et des marionnettes de toutes tailles, il nous emporte en Afrique de l'Ouest avec un regard critique sur le monde actuel et la façon dont il se partage entre les peuples... Par le théâtre des 4 Mains de Beauvechain & le théâtre Soleil de Ouagadougou.

Quand?

Le samedi 21 décembre à 14h

Tarif pour les membres de la ligue 5€ pour les enfants et 6€ pour les adultes, pour les non-membres 7€ pour les enfants et 8€ pour les adultes. Réservation à partir du 7 décembre : montsaintguibert@liguedesfamilles.be ou 0471 21 18 14

Lieu :

Salle des loisirs,
Grand' Place, 9
Mont-Saint-Guibert



Élan du cœur – St Nicolas

// Dimanche 8 décembre

L'Élan du cœur est une association qui existe depuis 32 ans et qui réunit plus de 150 personnes à qui nous proposons chaque année :

- un goûter gratuit à Pâques ;
- un goûter gratuit à St.Nicolas ;
- et aussi chaque dernier lundi du mois de 13h à 18h à la petite salle des loisirs, une réunion gratuite (apéritif, goûter, jeu de cartes et papote).

Nous organisons également 4 voyages par an et 1 diner annuel.



Prochaine activité : Goûter de Saint-Nicolas le dimanche 8 décembre 2019 à 13h30

Nous profiterons de cette occasion pour renouveler les cartes de membres pour 2020 pour la somme modique de 12€ par an.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Josette Hairson : 010.65.82.94 pour tout renseignement.

Lieu :

Salle des loisirs,
Grand' Place, 9
Mont-Saint-Guibert

www.mont-saint-guibert.be

Spectacle Sois belge et tais-toi

// Au profit de Domus

// Mercredi 18 décembre

SOIS BELGE ET TAIS-TOI!

Domus est l'association pluraliste de soutien en soins palliatifs à domicile du BW. Son but est d'apporter aux patients en fin de vie, à leur famille et à leur entourage la possibilité d'appréhender ces derniers jours dans les meilleures conditions possibles.

L'équipe de Domus est composée de professionnels de la santé et de bénévoles, tous spécialisés en soins palliatifs.

Les demandes augmentent d'année en année : en 2018, Domus a suivi 568 patients.

Insuffisamment subventionnée par l'AVIQ, l'association ne peut remplir ses missions sans le support financier d'entreprises et de particuliers. Alors, rendez-vous à ce spectacle pour passer un bon moment et soutenir cette initiative.

Lieu :

Centre Culturel d'Ottignies
Avenue des Combattants 41
Ottignies à 20h

Réservations :

<https://www.soisbelge.be/dates/brabant-wallon/>



Cours d'anglais ou espagnol

// Lundis à la bibliothèque communale  Facilangues

Facilangues, la méthode plaisir ! Travail en petits groupes avec des animateurs dynamiques et expérimentés. Ils utilisent des techniques d'expression créative et des animations courtes et variées. Résultats : vous parlez avec facilité et comprenez votre interlocuteur.

Reprise des cours dès le lundi 23 septembre. Tous les lundis, sauf les 28/10 et 11/11/2019

- Méthode active axée sur la conversation
- Petits groupes pour adultes et jeunes +17 ans
- Séance 1h15 par semaine
- Abonnement trimestriel
- Séance découverte : 15 € déduite de l'abonnement

Horaires : le lundi

- **9h15 – 10h30 :** anglais intermédiaires

- **10h.45 – 12h00 :** espagnol - débutants
- **13h00 – 14h00 :** espagnol - intermédiaires

Contacts et inscriptions :

0496/41 73 85
info@facilangues.be
www.facilangues.be

Lieu : Bibliothèque communale de Mont-Saint-Guibert, Parking arrière de la Maison communale, Grand' Rue 39

Marché aux jouets et petite décoration

// Dimanche 17 novembre

Et si vous veniez faire vos achats de St-Nicolas ou Noël avant l'heure ?

Et si cette année, vous décidiez de n'investir que dans du « 2^e main » ?

Et si nous vous offrions un moment gourmand, convivial et solidaire qui déploie les valeurs du commerce équitable en Belgique ?

Rejoignez la Ligue des Familles de Mont-Saint-Guibert qui s'associe aux Petits Déjeuners Oxfam lors de son marché aux jouets et petite décoration.



Rendez-vous le dimanche 17 novembre 2019 de 9h à 13h à la Salle des Loisirs

50 emplacements prévus (2 chaises mises à disposition avec 1 table de 1.70 x 0.60). Vente uniquement de jouets, jeux, livres/CD/DVD et objets de décoration. Ni meubles, ni aliments ou boissons. Pas de ventes d'objets neufs.

PAF : 5€ pour les membres (validité cotisation vérifiée) ou 7€ pour les non-membres à régler lors de l'installation.

Café et thé offert à chaque exposant. Collecte de jouets, jeux et livres à la fin du marché pour le centre Fedasil de Rixensart en prévision de la Saint-Nicolas des enfants.

Plus d'informations et réservation de son emplacement par mail dès le 20/10 à montsaintguibert@liguedesfamilles.be

Lieu :

Salle des loisirs
Grand' Place, 9
Mont-Saint-Guibert dès 9h

Petits déjeuners Oxfam

// Dimanche 17 novembre

Bienvenue aux petits déjeuners Oxfam, en collaboration avec la bourse aux jouets de la Ligue des familles.

Rendez-vous le dimanche 17 novembre 2019 à partir de 8h30 à la Salle des Loisirs.

Au menu : de l'équitable, du bio, du local, des aliments savoureux à haute valeur ajoutée pour les producteurs et productrices d'ici et d'ailleurs. Le déclin pour un mode de vie et une consommation plus respectable, ça commence au petit-déjeuner !

PAF :

Adulte : 5€ / Enfant : 3€

Famille nombreuse : 15€

Pas de réservation nécessaire

Informations au 0488/56.05.42

Plus d'informations sur

www.petitsdejeunersoxfam.be

Lieu :

Salle des loisirs, Grand' Place, 9
à Mont-Saint-Guibert – dès 8h30





AGENDA

NOVEMBRE 2019



Tribune politique

// ECOLO



Une page se tourne pour notre locale avec le départ pour d'autres horizons de notre amie et conseillère communale Catherine Berael.

En effet, sa vie l'a amenée à s'installer dans une autre commune. Elle n'est donc plus dans les conditions requises pour siéger au conseil communal de Mont-Saint-Guibert. Elle est remplacée, dès ce mois de septembre, par Florence Godon à qui nous souhaitons une longue et belle carrière politique.

Nous en profitons pour remercier chaleureusement Catherine pour son investissement et toutes ces années passées à promouvoir l'écologie politique au sein de notre commune. Conseillère communale depuis 2000, échevine en charge notamment de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de la mobilité et de l'environnement lors de la dernière mandature, sa pugnacité, sa compétence et son excellente connaissance des dossiers lui ont permis de mettre en œuvre des réalisations fortes telles que le Proxibus ou de faire évoluer significativement différents dossiers tels que le Plan Communal de Mobilité, le Plan de Rénovation Urbaine, l'aménagement de l'échangeur des 3 Burettes ou encore la Coulée Verte pour n'en citer que quelques-uns.

Nous lui souhaitons bon vent et beaucoup de bonheur dans sa nouvelle commune.

- 9/11 Concert « Marka »
- 9/11 Chantier participatif au Jardin partagé
- 10/11 Ateliers bricolage au Jardin partagé
- 11/11 Cérémonie du Souvenir
- 16/11 Animation autour d'histoires sur "l'hiver"
- 17/11 Petits déjeuners Oxfam
- 17/11 Marché aux jouets et petite décoration
- 22 & 23/11 Distribution de cornouiller à la commune (semaine de l'arbre)
- Jusqu'au 24/11 Expos Photos "La vie à la ferme" à la maison communale



DÉCEMBRE 2019

- 01/12 Exploration du Monde « Arctique »
- 08/12 Goûter de Saint Nicolas
- 11 /12 Concert « L'Histoire du Rock par Marc YSAÏE »
- 15/12 Balade des 4 saisons – HIVER
- 18/12 Spectacle "Sois belge et tais-toi"
- 21/12 Spectacle "Pinocchio, le KIKIRGA »
- 22>27/12 Stage « Supercalifragilisticexpialidocious... »

Ils se sont dit «oui»

Larbalestrier Amory & Jansemme Julie	09/03/19
Lantsoght Laurent & Lacroix Mélanie	08/06/19
Goethuys Michael & Vanoudenhove Virginie	21/07/19
Vô Bernard & Sallets Marie-Prisca	27/07/19
Bennaoum Sid Ahmed & Ferrier Justine	24/08/19
Peeters Jean-Marie & Rozie Michèle	07/09/19
Lefebvre Vincent & Verdicq Carole	28/09/19
Marechal Olivier & Bernard Célestine	12/10/19
Minner Michel & Devalkeneer Isabelle	02/11/19



Ils nous ont quittés



Dabin Jacques	14/07/19	Gauthier Gilberte	12/08/19	Decelle Serge	19/09/19
Soetewey Serge	25/07/19	Arets Marcel	23/08/19	Wera Jacques	24/09/19
Deleuse Héliane	26/07/19	Louis Roger	26/08/19	Léonard Raymond	27/09/19
Favresse Julia	30/07/19	Gallo Caterina	27/08/19	Grade Joseph	01/10/19
Cosse Marie	01/08/19	Haulotte Denise	02/09/19		
Gasiaux Emilienne	02/08/19	Van Der Baan Cornelia	09/09/19		